

Vivre en collectivité c'est savoir écouter.



Je m'appelle Anaïs Rivière, j'ai 16ans et je fais partie des maisons des enfants de la côte d'Opale depuis maintenant quatre ans. Je me présente aux élections du conseil de vie social afin de défendre toutes les maisons de l'association. J'ai déjà entendu certains d'entre vous disant que «le règlement intérieur devrait être le même dans toutes les maisons». Je défends cette opinion car je ne trouve pas cela normal. Pourquoi, nous qui vivons tous dans la même association, n'ayons pas le même règlement intérieur partout? Mais il y a aussi les frites qui nous ont été enlevées par monsieur Legros sans aucunes explications du jour au lendemain. Si vous votez pour moi, je ferais en sorte que nous ayons au moins tous les deux mois une sortie éducative ou culturelle. Car dans certaines maisons, certains ne sortent jamais et pour le peu que nous demandons à sortir on nous dit qu'il n'y a pas d'argent. Pourquoi ? Pour une simple et bonne raison que l'argent d'activité n'est jamais demandé. J'estime que chaque enfant ne retournant pas chez lui le week-end ait le droit de sortir et de profiter. Les courses du week-end devraient être remises partout car comment nous responsabiliser si nous ne savons pas comment gérer une somme d'agent? Si vous adhérez à ce que je viens de dire alors votez pour moi. Car MOI j'aurais l'audace et le sang froid de demander toutes ces choses. Si vous vous reconnaissez là-dedans, alors **VOTEZ POUR MOI**. Car vivre en collectivité veut dire savoir écouter chacun d'entre nous, dans n'importe quels moments.